

La mémoire du Travail

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)
Volume 5, no 3 | Été 2018

Appel aux syndicalistes retraité-e-s

Le CHAT est à la recherche de documents de l'histoire syndicale: brochure, journal, cahier, feuillet, dépliant, affiche, photo, macaron, cassette audio, vidéo, etc.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS:
archivesdutravail@gmail.com

Vidéo sur la mission et les services du CHAT

La CSN a produit une vidéo sur la mission et les services du CHAT; dans la vidéo, Jean Lortie, secrétaire général de la CSN, explique l'importance de la conservation et de la mise en valeur des archives par les syndicats et les encourage à faire appel aux services du CHAT à cette fin.

VOIR:
<https://vimeo.com/273933909>

La mémoire du Travail

Vol. 5, no 3 – Été 2018

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)
2350 av. De La Salle, Montréal, H1V 2L1
(514) 599-2010
archivesdutravail@gmail.com
www.archivesdutravail.quebec
responsable: Jacques Desmarais
mise en page: Jacques Gauthier
Dépôt légal – BANQ 2018

Consultez
la page du CHAT



Sommaire

La construction d'un syndicat québécois	1
Le Fonds Madeleine Morgan	4

L'HISTOIRE DE LA FIPOE-FTQ

La construction d'un syndicat québécois

En bouquinant dans une librairie, mon attention a été attirée par un livre intitulé *Les artisans de la lumière. Histoire de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité* (éd. du Septentrion, 2018). Le rédacteur en chef du bulletin du CHAT m'a demandé de faire une entrevue avec l'auteure, Monique Audet. Ce que je fis. Puis elle m'envoya des commentaires, que je décidai bien sûr de ne pas m'approprier (cf son texte ci-dessous). Elle ne parle pas des archives décevantes et sans ordre déposées à l'UQAM, de l'incendie d'une partie des archives de l'organisation à la source de la FIPOE, d'une boîte de photos (anonymes et non datées), du refus de l'ex-organisation-mère (IBEW) de lui donner accès à ses archives. Elle ne parle pas de sa patience à lire les journaux numérisés et de sa joie lorsqu'un « jeune » membre de la FIPOE, membre de son comité de lecture, lui dit « C'est passionnant ». Elle ne parle pas des archives d'Hydro-Québec qui lui ont permis de compenser les déficiences des archives syndicales. En somme voilà l'itinéraire typique de ceux et celles qui s'attaquent à l'histoire d'un syndicat, et qui se voient récompensés par les vieux et jeunes militants-es.

«[...] quand j'ai été élu à la direction de la FIPOE, je me suis dit qu'il fallait absolument réaliser un rêve que plusieurs avaient eu avant moi, celui de connaître l'histoire de notre syndicat» (préface de Arnold Guérin). Mission accomplie.

Mona-Josée Gagnon

Lorsque Arnold Guérin, le directeur général de la FIPOE, m'a demandé, il y a quelques années si j'étais intéressée à rédiger l'histoire du plus grand syndicat des ouvriers en électricité du Québec, je lui ai répondu OUI sans hésitation. Pour avoir participé à la rédaction d'articles de journaux, de discours et de mémoires sur différents sujets d'intérêt syndical, dont certains pour les syndicats de la construction affiliés à la FTQ, je me suis sentie capable de relever ce défi à la prise de ma retraite, en 2014.

Je ne suis pas historienne, ayant parcouru un cursus universitaire en science économique, mais comme travailleuse au service de syndicats de la FTQ depuis 1981 et de la FTQ elle-même depuis 2001, je ne me suis pas sentie en terre étrangère.

C'est donc avec enthousiasme que j'ai entrepris ce récit historique. Je dis «récit», car *Les artisans de la lumière* ne constitue pas un écrit analytique et critique de l'évolution du syndicalisme au sein de l'industrie québécoise de l'électricité. Comme je l'ai écrit dans la présentation du livre, les historiens et les analystes pointilleux resteront sans doute sur leur faim s'ils s'attendent à une autopsie des relations intersyndicales nord-américaines ou à la dissection des conditions sociologiques et politiques qui y ont prévalu.

Le récit vise à informer, au premier titre, les ouvriers en électricité ainsi que les autres travailleurs et travailleuses de l'industrie de la construction, des principaux traits de leur histoire syndicale.

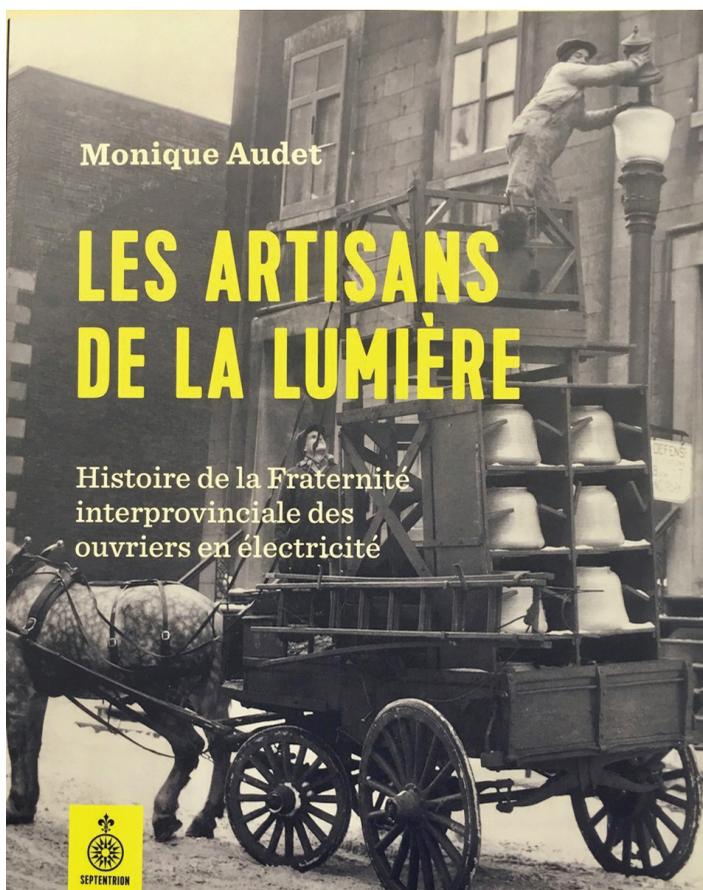
Sources

Je dois dire que j'ai dû faire face à un manque de documentation flagrant. Mes principales sources ont été constituées du journal mensuel de l'*International Brotherhood of Electrical Workers* (IBEW), de textes retrouvés dans les archives d'Henri Gagnon consignées à l'Université du Québec à Montréal et dans celles de la FIPOE, de livres d'histoire générale du syndicalisme au Québec, et du témoignage inestimable de «vieux» militants, dont la mémoire fabuleuse m'a permis de réunir plusieurs faits et de corroborer divers points distinctifs glanés ici et là. La relecture, par une dizaine d'amis, d'ex-collègues et de militants actifs de la FIPOE, m'a également dirigée vers une fouille parfois plus pointue sur différents sujets, mais aussi sur la coupe de passages jugés trop longs ou moins utiles.

En bref, j'ai connu le sort de tous ces rédacteurs et rédactrices qui en font parfois trop peu ou parfois trop. Le livre, donc, constitue la somme de ma recherche individuelle et des discussions que j'ai eues avec un ensemble de personnes que je ne saurais trop remercier.

Une évolution inscrite dans celle du Québec

Cet exercice m'a permis de découvrir la FIPOE d'aujourd'hui et son ancêtre, la section locale 568 de l'IBEW. À la lecture des *Artisans de la lumière*, vous serez ainsi amenés à constater le militantisme incessant des premiers membres d'une toute petite organisation syndicale qui est devenue, à force de prises de position, de luttes et d'organisation, LE syndicat des ouvriers en électricité du Québec. L'évolution de la section locale 568 de l'IBEW, puis de la FIPOE, s'est inscrite directement dans l'évolution sociale du Québec.



Monique Audet

LES ARTISANS DE LA LUMIÈRE

Histoire de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité

Qu'il suffise de penser à la lutte pour faire du français non seulement la langue de travail au Québec mais aussi la langue au sein des relations du travail, aux prises de position en faveur de la nationalisation de l'électricité et sur la question nationale, ainsi qu'à la présence assidue des militants au cœur des plus importants mouvements sociaux.

Cette activité bouillonnante a constamment été liée au besoin d'une vie syndicale en mouvement, au désir d'une autonomie grandissante de la section locale québécoise vis-à-vis le syndicat international, à la nécessité de se doter de règles et de pratiques démocratiques soutenues, et de s'affirmer comme entité québécoise indépendante et complètement libre de ses mouvements.

Trois grands enjeux

À l'interne, pourrait-on dire, l'histoire de la section locale 568, jusqu'à la rupture avec le syndicat international en 1972 et la constitution de la FIPOE, a été marquée par trois grands enjeux :

- Celui de la question de la langue, alors que les membres francophones n'avaient aucun service, ni écrit, ni parlé, en français. L'une des premières revendications marquantes a été celle de pouvoir bénéficier d'un organisateur québécois francophone (ou du moins bilingue). La traduction en français des statuts et règlements a également été constamment à l'ordre du jour des préoccupations des militants.

- Celui de pouvoir fixer le niveau des cotisations syndicales, alors que la règle était d'imposer sans discernement les conditions décidées par le syndicat international.

La section locale 568, au Québec, ne pouvait se construire comme organisation significative sans cotisations exigibles comparables à celles des organisations concurrentes. C'est grâce à la désobéissance massive de la section locale 568 vis-à-vis les ordres donnés par l'IBEW que l'organisation a pu connaître un essor organisationnel massif.

- Enfin, celui de devoir souscrire inutilement au fonds de pension américain par une cotisation démesurée. Inutilement, car les conditions propres au fonds de pension américain ne pouvaient s'appliquer mécaniquement aux conditions québécoises. Alors que ce fonds de pension était pensé pour des ouvriers travaillant à l'année longue aux États-Unis et basé sur un nombre d'heures travaillées à temps plein, il était inapplicable au Québec, avec des conditions de travail saisonnier, faisant en sorte qu'il fallait souvent quelques années avant de pouvoir prétendre aux droits d'une pension calculée sur une durée de travail annuelle à temps plein.

Mutation au sein du syndicalisme international

Ces trois enjeux sont loin d'être anodins car ils ont alimenté jour après jour la volonté des membres de la section locale 568 de couper les ponts avec une direction internationale intransigeante et de se doter d'une organisation québécoise, indépendante et autonome. Le syndicat international est allé jusqu'à mettre en tutelle la section locale 568 en juin 1970 et a maintenu cette tutelle malgré les rapports favorables à la section locale 568 faits par le tuteur. Deux ans plus tard, les militants québécois fondaient la FIPOE, adoptaient une constitution, avec l'appui de la FTQ. Octobre 1972.

L'adoption du Code du travail n'est pas étrangère au contexte. En imposant la primauté de la législation québécoise sur toute autre législation, elle bloquait frontalement les essieux de la législation américaine qui soumettaient les syndicats affiliés au syndicalisme international.

L'obligation, pour les organisations syndicales de l'industrie de la construction, de s'affilier à l'une ou l'autre des grandes

centrales du Québec, la FTQ et la CSN, allait également changer les règles du jeu.

Comme je l'écris dans la conclusion du livre, un tel contexte a facilité l'émigration des syndicats québécois en abandonnant les « unions » internationales.

La FTQ elle-même voulait voir le Congrès du travail du Canada (CTC) s'affirmer comme une centrale syndicale vraiment canadienne, de la même manière qu'elle voulait que les syndicats québécois s'affranchissent face au CTC. La FTQ a gagné cette bataille au congrès du CTC de 1974, en obtenant le transfert de compétence, de pouvoirs et de ressources financières afin d'assurer une meilleure autonomie des syndicats québécois et en redéfinissant leurs liens avec les syndicats canadiens et nord-américains.

Plusieurs syndicats ont ainsi été amenés à quitter le bateau du syndicalisme international: les opérateurs de machinerie lourde, les monteurs de lignes, les plombiers et les charpentiers, mais aussi les travailleurs du textile, de l'industrie chimique et du papier...

La plupart des syndicats de la construction avaient cependant maintenu une double affiliation. Les électriciens et les monteurs de lignes sont les seuls à avoir formé des organisations purement québécoises. Leur expulsion du Conseil provincial (nord-américain), en 1979, aura été l'étincelle qui a vu naître, en bonne et due forme, la FTQ-Construction.

La solidarité au jour le jour

Il faut également souligner l'important sentiment de solidarité qui a marqué (et qui continue de l'être) l'histoire de la FIPOE et de ses membres. Que ce soit pour venir en aide à d'autres groupes de travailleurs et de travailleuses en conflit, dans le secteur privé comme dans le secteur public, pour participer gratuitement à la construction d'édifices à vocation sociale, comme la Maison de soins palliatifs Victor-Gadbois et plus récemment d'un centre de jour, ou comme les nombreuses patinoires communautaires dans les quartiers plus défavorisés, la FIPOE a toujours répondu « présente! ». Elle a été de la lutte pour la nationalisation de l'électricité et pour l'indépendance du Québec, mais elle a aussi donné tout son appui à

la reconnaissance des droits d'association et de négociation dans les secteurs public et parapublic, elle a participé activement à des initiatives comme *Corvée Habitation*, en 1982, pour contrer la hausse des taux hypothécaires, en constituant un fonds offrant de meilleures condi-



Manifestation des membres des syndicats affiliés à la FTQ-Construction contre la Loi 142 qui exclut 85 % de la construction résidentielle de la négociation sectorielle (1993); Photothèque FTQ; Alain Gauthier



Après des études en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Paris II (Sorbonne), Monique Audet a œuvré pendant trente-trois ans au sein de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), où elle a participé, de 1984 à 2015, à huit rondes de négociation dans les secteurs public et parapublic du Québec, à titre de conseillère syndicale. Elle a également travaillé aux services de recherche et de communication de la FTQ et agi comme économiste au sein de la FTQ comme au sein de certains de ses syndicats affiliés.

tion de financement pour l'acquisition de logements résidentiels. Elle a été de toutes les luttes pour faire face aux offensives fédérales telles le blocage des salaires au milieu des années 1970 ou plus récemment, le saccage du régime d'assurance-emploi.

Avec les autres syndicats de la FTQ-Construction, elle a ainsi réussi à gagner la bataille pour l'uniformisation des salaires et des conditions de travail dans toutes les régions du Québec. Elle a réussi à négocier des régimes de retraite et d'assurances sans égal en Amérique du Nord. Elle a contribué à l'instauration d'un système d'apprentissage et de formation professionnelle qui fait de la main-d'œuvre du Québec une médaillée d'or au chapitre des qualifications et des compétences.

On trouvera dans *Les Artisans de la lumière* des épisodes plus turbulents: les

luttres intersyndicales sur certains chantiers, les campagnes médiatiques le plus souvent antisyndicales et la reconnaissance ouverte de certains agissements inconvenants.

L'arbre ne doit pas cacher la forêt

Le but que j'ai poursuivi en rédigeant ce livre était clair: faire en sorte que les ouvriers en électricité connaissent les principaux éléments de leur histoire syndicale, en insistant sur les moments essentiels qui ont fait en sorte que, sur près d'un siècle, l'organisation syndicale est toujours bien vivante et son avenir est prometteur.

Les luttes menées par le passé et les victoires qu'elle a célébrées nous apportent une certitude: la FIPOE mettra toutes ses énergies à gagner les batailles dans lesquelles elle est engagée

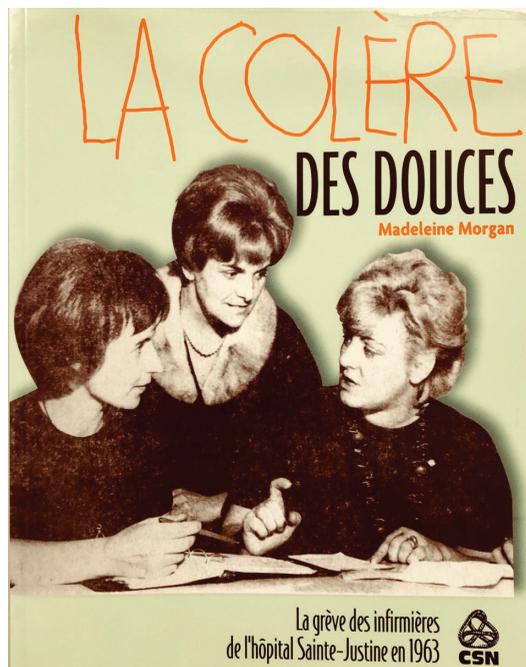
Monique Audet



Le Fonds Madeleine Morgan

Madeleine Morgan a été une dirigeante dynamique de la grève d'un mois des infirmières de l'Hôpital Sainte-Justine au moment où elle était présidente de l'Alliance des infirmières de Montréal (AIM-CSN), ainsi qu'en 1966, lors de la grève dans les hôpitaux québécois. En 1968, elle participe à la mise sur pied de l'unité de neurochirurgie au *Jewish General Hospital*; elle devient membre du syndicat Les Infirmières et Infirmiers Unis Inc. (*United Nurses*) et en devient conseillère syndicale à compter de 1970-71. De 1978 à 1992, elle termine sa carrière d'infirmière à titre de syndic adjointe à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. En 1994, elle devient présidente de la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) et en 1995, directrice de la Collection FRESIQ^{MC}, une compagnie en commandite mise en place en vue d'offrir une collection de vêtements spécifiquement pour les infirmières.

Enfin, elle rédige un ouvrage: *La colère des douces: la grève des infirmières de l'hôpital Sainte-Justine en 1963: un momentum des relations de travail dans le secteur hospitalier*, Montréal, 2003, Confédération des syndicats nationaux, 215 p., qui fait le récit détaillé de la grève des infirmières de Sainte-Justine en 1963. Avant sa mort, elle a entamé les recherches en vue de la rédaction d'un essai sur les négociations sectorielles de 1966. Madeleine Morgan est décédée le 1er mai 2017.



Ce fonds contient la documentation pertinente à l'ensemble de ses actions syndicales et professionnelles.

Voir l'instrument de recherche du Fonds:

www.archivesquebecoisestravail.org/CHAT/PDF/P32_Mad_Morgan.pdf